



60 rue Vergniaud  
75640 Paris Cedex 13  
tél. 01 40 78 30 87  
fax. 01 40 78 30 58  
<http://www.fo-com.com>  
[sec.poste@fo-com.com](mailto:sec.poste@fo-com.com)

Monsieur Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Economie et des Finances  
Ministère des Finances  
139 rue de Bercy  
Télédoc 151  
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 30 mars 2023

**Réf :** SP/CS/02/03/23

**Objet :** Compensations missions de service public

Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, notre organisation syndicale porte haut et fort la nécessité des 4 missions de service public que l'État a confié à La Poste, à savoir :

- ✓ Le service universel postal
- ✓ L'aménagement du territoire
- ✓ L'accessibilité bancaire pour tous
- ✓ Le transport et la distribution de la presse

Je me permets donc de vous interpeller au sujet de leurs compensations par l'État. Celles-ci, largement insuffisantes et dont le déficit est estimé à près de 500 M€ par an, entraînent de nombreuses difficultés.

Déjà parce que La Poste n'augmente pas de manière significative tous les salaires, plus particulièrement en cette année de forte inflation. Il faut savoir que pour exécuter leurs activités de service public, les postières et les postiers débutants bénéficient d'une rémunération à peine plus élevée que le SMIC.

La faiblesse des salaires entraîne, de facto, des difficultés pour l'entreprise d'embaucher et donc, une dégradation des conditions de travail puisque le personnel présent doit pallier les vacances d'emploi tant chez les cadres que chez les non-cadres.

Tout ceci a, de fait, une incidence certaine sur un absentéisme bien au-dessus de la moyenne nationale.

C'est pour cela, Monsieur le Ministre, que nous demandons que la compensation de l'État soit à la hauteur de l'engagement des postières et des postiers quant aux missions de service public qui leur sont confiées.

Nous demandons également que le point d'indice des fonctionnaires (encore nombreux à La Poste) soit revalorisé afin de faire face à l'inflation galopante de ces derniers mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Christine SIMON

Secrétaire Générale adjointe de la Fédération FO Com